Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Bassin Sud Deux-Sèvres > 2/ Axe 2 : Problématiques éducatives > Parcours de l'Elève, Décrochage Scolaire > Parcours de l'élève 2010-2011 https://etab.ac-poitiers.fr/bassin-sud79/spip.php?article32 -



Commission accompagnement du 4 décembre

Descriptif:

Compte rendu de la réunion du 4 décembre 2009 Commission accompagnement qui a eu lieu au Collège Albert Camus – Frontenay Rohan Rohan

Etaient présents : H. PLAIRE – J. GIRAUD – D. LAMPERT – P. DEBONNAIRE - T. ROUL - G. SEIGNON – J-P. REGINENSI – C. DUVAL – M. PROUST

Etaient excusés: D. SUIRE - J-P. COLAS

Après un tour de table pour recueillir les attentes particulières du groupe, C. Duval a proposé d'échanger à partir de la notion de « parcours fluide et abouti » qui avait été présenté lors de la réunion du bassin sud en présence de Mme la Rectrice.

L'accompagnement des élèves pour la réalisation de leur parcours scolaire existe maintenant de l'école au lycée.

Son organisation dans le primaire a été présentée dans le travail réalisé l'an dernier par une des commissions du bassin sud.

L'accompagnement dans le secondaire va être davantage l'objet de la réflexion cette année.

La mise en œuvre de l'accompagnement revêt différents aspects dans les établissements :

Il est mis en place pour l'élève mais nécessite aussi celui du professeur pour lequel cette forme d'aide aux élèves est nouvelle.

Il peut exister pour palier à des difficultés scolaires d'apprentissages mais aussi comportementales voire sociales. Ses formes sont alors très différentes.

Deux dispositifs ont été plus particulièrement évoqués :

1. Les parcours dérogatoires

Leur mise en place nécessite :

De définir des objectifs au service du projet de l'élève et malgré souvent sa démotivation De prendre en compte le positionnement de l'équipe pédagogique dans ce dispositif De travailler avec la famille et de faire une présentation positive de ce dispositif.

Ces parcours existent à la marge dans les établissements, en particulier les collèges. Ils concernent les niveaux 4ème et 3ème. Ils ont des durées variables, mois, trimestre, année et s'adressent à des élèves dont les profils peuvent être très différents. Ils se doivent être une réponse adaptée au besoin de l'élève à un moment de sa scolarité. Certains sont mis en place comme mesure alternative à une inadéquation comportementale lourde et récurrente de l'élève dans la classe. Des dispositifs existent également en SEGPA.

Il apparaît très clairement la nécessité de mettre en évidence ce qui est attendu de l'élève au sein de ce parcours. L'importance de l'évaluation est rappelée notamment dans le cadre du collège : cette période doit participer à la validation du socle commun des connaissances et des compétences. Le principe de la notation est alors évoqué avec la notion de sanction- dévalorisation pour les élèves concernés par ce dispositif. H. Plaire doit prendre contact

avec un collège de Charente-Maritime dont les enseignants ne mettent pas de notes en 6ème et 5ème : son témoignage est prévu lors de la prochaine réunion.

Le devenir des élèves participant à ces parcours est très variable. Pour certains, il ouvre de réelles perspectives d'orientation professionnelle vers un apprentissage. Pour d'autres, notamment ceux qui rencontrent des difficultés cumulées (scolaires, psychologiques..), le vécu du parcours (alternance collège/entreprise) est compliqué et n'aboutit pas à une orientation choisie et valorisante.

2. La prévention du décrochage

Le décrochage existe davantage en lycée et lycée professionnel, au-delà de la scolarité obligatoire. Le niveau sensible est la classe de 2nde. Ses origines sont diverses telles que : un mauvais choix d'orientation, des problèmes sociaux et/ou psychologiques.

L'objectif de l'accompagnement est alors de valoriser et de distinguer les élèves en ne leur donnant pas à tous le même contenu scolaire au sens large du terme.

Selon les établissements, les profils de décrocheurs sont très différents et les réponses à apporter également :

Les élèves peuvent décrocher et continuer à être présent dans leur classe

Les élèves décrocheurs peuvent intégrer un autre dispositif présent au sein du lycée comme un PAQI : la transition est ainsi facilitée.

J-P. Réginensi a présenté un dispositif expérimental mis en place dans 4 lycées du bassin sud sur la prévention du décrochage avec une approche transversale auprès des enseignants.

Le travail est réalisé avec 50 élèves ciblés par leurs établissements respectifs comme étant de futurs décrocheurs. La démarche est la suivante :

Les élèves passent les tests du LYCAM (le lycée ça m'intéresse)

Entretien mené par une COP pour chaque élève

Mise en place d'un module de 2 jours avec présentation de différents dispositifs tels que la MGI, mission locale, le CFA...

Accompagnement « convivial » et création d'une fiche de suivi par élève

Mise en place d'un calendrier de suivi éducatif et scolaire pour apporter une réponse adaptée.

Chaque élève a un référent technique qui est le COP et un référent pédagogique dans son établissement.

Une réunion a lieu en janvier avec les chefs d'établissement. Un bilan sera fait avant les conseils de classe du 3ème trimestre.

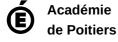
La prochaine réunion du groupe de travail est prévue après les vacances de février.

Catherine Duval Marylène Proust

Document joint



Compte rendu de la réunion du 4/12/09 (PDF de 42 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers. Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.